DOSSIER DE PRESSE

Nouvelle audience pour Pinar Selek le 31 mars 2023 à Istanbul



Une délégation se rendra sur place pour représenter Pinar Selek et lui témoigner sa solidarité.

Contact presse
Marion Lecuyer - Bibiche presse
marion@bibichepresse.fr
06 35 48 03 43

Une centaine d'européen·nes convergeront à Istanbul le 31 mars prochain au procès de Pinar Selek aux côtés de ses avocat·es.

Député·es, conseillers municipaux, avocat·es, universitaires et dirigeant·es d'universités, dirigeant·es d'associations de défense des droits humains, militant·es féministes, artistes, journalistes... de France, Suisse, Belgique, Allemagne...et ils-elles se mobilisent sans relâche depuis toutes ces années afin d'avoir toutes les chances d'obtenir un acquittement définitif.

Une grande campagne de solidarité s'organise en Europe afin d'accroître la visibilité de cette injustice et d'alerter les pouvoirs politiques. Les comités de solidarité avec Pinar Selek refusent que l'écrivaine et sociologue soit une fois de plus l'otage d'une politique inique qui se traduit par une véritable farce judiciaire. Ils refusent également qu'elle soit la victime collatérale de la politique de complaisance des pays européens à l'égard du régime autoritaire et liberticide qui sévit en Turquie

Une injustice qui dure depuis 25 ans

Nombre d'association et d'organisations ont exprimé avec la plus grande fermeté leur indignation face à cet acharnement politico-judiciaire du pouvoir turc contre Pinar Selek.

Parmi elles:

- Amnesty International
- La Ligue des droits de l'Homme
- Le Pen Club International (Prix Duygu Asena)
- Le Parlement des écrivaines francophones
- La Fédération nationale Solidarité Femmes
- L'Alliance des femmes pour la démocratie
- Les éditions des femmes-Antoinette Fouque
- L'association française de sociologie
- L'association des sociologues enseignant-e-s du supérieur
- L'Acort
- Les villes de Nice, Marseille et Paris

Un acharnement qui s'inscrit dans un contexte de restriction des libertés et de multiplication des violences visant l'ensemble des minorités et des opposants politiques.

A quelques mois de l'élection présidentielle, les plus hautes instances judiciaires aux ordres du pouvoir veulent faire taire toute velléité de contestation.

Ils/Elles Soutiennent Pinar Selek : ses éditrices dont les Éditions des Femmes, Les Editions iXe, les Éditions des Lisières. La CIMADE, le Planning familial, l'Association française de Science Politique, les présidents des Universités de Nice et de Stasbourg ainsi que les villes de Marseille et de Paris.

Université Côte d'Azur, au nom de l'universalité du savoir et l'inconditionnalité de la liberté d'expression des chercheurs, s'est engagée depuis 5 ans auprès de Pinar Selek. Ce soutien sans faille est réaffirmé à l'heure où elle est définitivement condamnée. Elle nous rappelle que la liberté est un bien précieux, et qu'à travers Pinar Selek, ce sont les valeurs de notre Université que nous défendons.

Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

Nous, écrivaines parlementaires du PEF, souhaitons joindre nos voix au comité de soutien qui, depuis des décennies, assure la défense de Pinar Selek face à la persécution judiciaire dont elle est l'objet dans son pays d'origine.

Le Parlement des écrivaines francophones

Fidèles à nos engagements auprès de toutes les femmes victimes de toutes les violences à travers le monde, nous sommes à ses côtés, solidaires et nous ne lâcherons rien. Nous alertons le Président de la République et la Ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et demandons à ce qu'une protection soit assurée auprès de Pinar dès maintenant et un engagement de la France dans le soutien à Pinar Selek.

La Fédération nationale Solidarité Femmes

Défendre Pinar Selek, c'est se tenir aux côtés de toutes celles et tous ceux qui sont victimes d'abus, de répression, de terreur... Nous exprimons notre solidarité pleine et entière avec celles et ceux qui se sont engagés pour les droits des femmes, des LGBTQI, des minorités (Alévis, Arméniens, Kurdes...) persécutées en Turquie.

Tribune signée par notamment Amnesty International, La Ligue des Droits de l'Homme et l'Acort

Solidarité indéfectible avec Pinar Selek. Vive les femmes et les hommes qui luttent sans relâche pour la démocratie en Turquie! Nous sommes de tout cœur à ses et à leurs côtés, conscient·e·s que de leur liberté dépend aussi la nôtre.

L'Alliance des femmes pour la démocratie et les éditions des femmes-Antoinette Fouque

Agenda des évènements

- 6 Mars : le Campus de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'académie de Nice change de nom et devient le Campus Pinar Selek
- 11 mars Conférence de presse de la ville de Marseille
- 20 mars Conférence de presse à Nice
- 25 mars Soirée de soutien à Nice
- 29 mars à 11h Conférence de presse à Paris au Pen Club International
- 29 mars Soirée de soutien à l'Hôtel de ville de Paris
- 31 mars Pinar Selek et ses ami.e.s suivront l'audience dans les locaux de la Ligue des droits de l'Homme (lieu symbolique de l'affaire Dreyfus) aux côtés de tous les soutiens.

Sélections des derniers communiqués de presse

- Appel à soutien et solidarité avec Pinar Selek, victime de harcèlement judiciaire en Turquie par La Ligue des droits de l'Homme et Amnesty International
- Communiqué de soutien à Pinar Selek du Laboratoire d'études et de recherches sur les Logiques Contemporaines de la Philosophie
- Déclaration de soutien à Pinar Selek du Centre Max Weber
- Face à la persécution judiciaire, soutenir Pinar Selek Par Le Parlement des écrivaines francophones
- Université Côte d'Azur Jeanick BRISSWALTER réaffirme son soutien à Pinar SELEK
- Pinar Selek en très grand danger, Solidarité Femmes appelle le gouvernement à sa protection
- LUTTE, SOLIDARITÉ, VIE AVEC PINAR SELEK par L'Alliance des femmes pour la démocratie et les éditions des femmes-Antoinette Fouque

L'historique du procès

Depuis le 11 juillet 1998, la sociologue franco-turque Pinar Selek est harcelée par la justice turque – son pays d'origine - qui l'accuse d'un faux attentat qui serait survenu à Istanbul en 1998.

25 années de persécution politico-judiciaire qu'elle continue de subir.

Après l'avoir emprisonnée et torturée pour ses recherches sociologiques sur les Kurdes, le pouvoir turc a décidé de faire d'elle une « terroriste » en fabriquant de toutes pièces les éléments voulus pour démontrer sa responsabilité, alors que tout a établi que l'explosion du Marché aux épices d'Istanbul de 1998 a été provoquée accidentellement.

En décembre 2000 Pinar Selek est libérée (faute de preuve) et elle se réfugie en France afin de poursuivre ses recherches en sociologie d'abord à Strasbourg puis à Nice. Elle reçoit la nationalité française en 2017.

La Cour Pénale de Turquie l'a acquittée quatre fois des charges qui pesaient contre elle (2006, 2008, 2011 et 2014). Cependant la Cour Suprême de Turquie en a décidé autrement. Après 7 ans d'attente elle annule le 21 juin 2022 la totalité des acquittements. En janvier 2023 un mandat d'arrêt international est lancée contre elle et une énième date d'audience est fixée au 31 mars 2023.

Malgré quatre acquittements, je vis sous la menace de la prison à perpétuité. Mon procès reflète à la fois la continuité du régime autoritaire en Turquie et des dispositifs répressifs

Pinar Selek



Retrouvez les grandes dates du procès de Pinar Selek ici